Le Courrier de la Louisiane.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
Propriétaires-Gérants.
E. D. WEISSE. H. DUPUY.
E. DUVIGNEAU. E. HARDY.
Rue de Chartres No. 85, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 9 JANVIER.

ABONNES A LA SEMAINE.

Les personnes qui l'ont demandé sont autorisées à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les vieux tonneaux. Il se présente tous les jours des nouveaux abonnés; mais les personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions notre comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous recevoir. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Salle de lecture.

Nous avons ouvert une partie de notre bureau du rez-de-chaussée à la salle de lecture. Le public y trouvera les journaux les plus récents du Mexique, de la Havane, de la Vera-Cruz, de Charleston, et de Mobile. L'entrée de cette partie du notre bureau est ouverte à tout le monde. Les journaux de chaque [illegible] seront rendus à chaque [illegible] du public en général. Les [illegible] seront reservés à l'usage des [illegible] et des feuilles européennes à l'arrivée du paquebot de la Havane ou du Mexique.

LEGISLATURE.

C'est aujourd'hui que se réunit la Législature à Baton-Rouge. Nous organiserons promptement et le télégraphe nous transmettra sans doute demain le nom du speaker et ceux des employés qui auront déjà été élus.

Les délégations étant au complet dans les deux Chambres, et le gouverneur étant républicain démocrate, il y aura au moins [illegible] parmi les différents pouvoirs qui [illegible] à la législation.

Nous espérons que les représentants du peuple rempliront consciencieusement la tâche importante qu'ils ont accepté et qu'ils resteront à Baton-Rouge pendant les soixante jours que doit durer la session. Nous craignons cependant que ce dernier espoir ne se réalise pas, car le séjour de Baton-Rouge est peu récréatif et les membres de la Législature éprouvent parfois l'irrésistible besoin de s'éloigner de la capitale pour secouer l'ennui qui les ronge d'eux. Le malheur moyen de tromper cette lassitude morale serait de se plonger à corps perdu dans le travail. Il est difficile qu'on ne trouve pas toujours à s'employer dans une courte session de deux mois.

Trois sénateurs ont été élus par la paroisse d'Orléans au mois de novembre dernier; ils appartiennent au parti américain. La validité de leur élection sera, dit-on, contestée. Celle des deux représentants du Quatrième District représentait le sera également. On parle aussi de certains coups d'Etat que médite la Législature et dont l'accomplissement lui sera d'autant plus facile que les démocrates sont en majorité dans chaque des Chambres.

En présence de l'importance des travaux que la législature est appelée à accomplir, les petits coups d'Etat deviennent à nos yeux fort insignifiants. Que les chambres votent les lois utiles qui nous font encore défaut et refusent celles qui sont incomplètes ou inutiles, et l'opinion sera satisfaite. Les bills, actes, résolutions, qui se multiplient tous les ans, sont dans une prodigieuse confusion; il faudrait éclaircir ce chaos. Combien de sages réformes à opérer si la Législature voulait seulement se dévouer entièrement à sa mission!

La question des hypothèques tacites, de la communauté des biens et des héritiers forcés, a été souvent discutée par la presse et dans les [illegible], qu'elle est épuisée et qu'il n'y a rien à ajouter pour ou contre le maintien de ces dispositions de notre code. Une chose est certaine néanmoins, c'est qu'une modification quelconque de la loi est indispensable pour protéger les intérêts que le système actuel compromet gravement.

Le but de toute législation doit être de favoriser la libre circulation de la propriété, de faciliter conséquemment les transactions entre vendeurs et acheteurs, d'entretenir une salutaire activité dans les capitaux des biens par voie d'achat ou autrement, d'attirer les capitaux dans le pays et de les y retenir, d'encourager les affaires et de simplifier les titres.

Nous suivons une ligne de conduite toute opposée. Certaines dispositions de notre code tendent à jeter le trouble dans les titres, à entraver le commerce, à arrêter l'essor des affaires, à paralyser les efforts de l'industrie, à éloigner de nous les capitaux qui sous un régime différent afflueraient sur notre place, à compliquer les transactions, à empêcher l'argent de remplir son véritable rôle, qui est de féconder le travail et de créer de fructueuses [illegible] à l'industrie.

Il est impossible de rien entreprendre sans argent, mais comment s'en procurer? Partout ailleurs on emprunte à un taux raisonnable, ici la loi contre l'usure et le régime des hypothèques légales impriment une telle défiance aux capitalistes qu'ils ne prêtent qu'à gros intérêts à cause du danger réel auquel ils s'exposent.

Si vous avez besoin de cinq mille piastres, en hypothèque sur propriété sur laquelle doit peser [illegible], en supposant que vous [illegible] vous [illegible] et trois fois [illegible] vous [illegible] car on ne sait pas si [illegible] une hypothèque [illegible] mineur ou d'une [illegible] de cette nature.

Ce doute permanent a fait échouer maintes transactions et [illegible] à mettre obstacle aux plus simples opérations financières. Il serait pourtant facile à la législature de rendre obligatoire l'enregistrement de toutes les hypothèques. Les intérêts des femmes et des mineurs sont certainement dignes de toute la sollicitude du législateur, mais il ne faut pas que la protection qu'on leur accorde mette en péril d'autres intérêts tout aussi honorables.

Le secret que la loi entoure à l'égard des hypothèques qui pèsent sur les biens des maris et des tuteurs en faveur des femmes et des mineurs, a eu un résultat qui bers de la Louisiane serait inexplicable. Les capitalistes qui font l'escompte préfèrent de bonnes signatures à la garantie matérielle que leur offre l'hypothèque. Un immeuble est promis pour cautionner, tandis que le moindre accident peut enlever toute valeur à une signature. Mais les prêteurs trouvent encore plus de sécurité dans l'obligation personnelle prise par un endosseur bien placé dans les affaires, que dans une hypothèque qui trop souvent n'est qu'une garantie illusoire, grâce à la préférence acquise aux femmes et aux mineurs.

On s'étonne après cela que l'argent soit difficile à obtenir. Quant à nous, c'est le contraire qui excite notre surprise, et nous rendons grâce au ciel qu'il y ait encore des capitalistes assez audacieux ou assez humains pour prêter en dépit des hypothèques légales.

Dans tous les Etats de l'Union, excepté la Louisiane, les hypothèques, y compris celles des femmes mariées et des mineurs, sont inscrites, et nous ne voyons pas que les intérêts de ces derniers soient pour cela moins protégés que parmi nous. [illegible] Louisiane, n'est-il pas [illegible] un droit dont [illegible] constater l'existence et [illegible] la ruine d'honnêtes [illegible]. Nous avons l'espoir que la Législature réorientera un jour le rappel de cette suspectorie légale qui dans notre code s'appelle hypothèque tacite.

Les chambres auront aussi à réviser la charte de la Nouvelle-Orléans et à prendre des mesures efficaces et définitives pour protéger les contribuables contre l'énormité de l'impôt. La situation n'est pas encore désespérée, mais il faut que l'autorité compétente se hâte d'intervenir pour empêcher la ruine totale des propriétaires créanciers. Le temps et l'espace nous manquent aujourd'hui pour traiter cet important sujet avec les développements qu'il exige: nous y reviendrons une autre fois.

Le feu a pris hier vers 4 heures à bord du bateau à vapeur *Kennebeck*, parti de White River pour Memphis, et qui est pendant le voyage. On descendait dans la hâte pour s'assurer de l'étendue du sinistre, et après l'avoir mis à terre le chargement fut jeté en [illegible] pour le [illegible] pour [illegible] car on ne sait pas si [illegible] une hypothèque [illegible] mineur ou d'une [illegible] de cette nature.

On doute généralement à fait échouer maintes transactions et [illegible] à mettre obstacle aux plus simples opérations financières. Il serait pourtant facile à la législature de rendre obligatoire l'enregistrement de toutes les hypothèques. Les intérêts des femmes et des mineurs sont certainement dignes de toute la sollicitude du législateur, mais il ne faut pas que la protection qu'on leur accorde mette en péril d'autres intérêts tout aussi honorables.

Le secret que la loi entoure à l'égard des hypothèques qui pèsent sur les biens des maris et des tuteurs en faveur des femmes et des mineurs, a eu un résultat qui bers de la Louisiane serait inexplicable. Les capitalistes qui font l'escompte préfèrent de bonnes signatures à la garantie matérielle que leur offre l'hypothèque. Un immeuble est promis pour cautionner, tandis que le moindre accident peut enlever toute valeur à une signature. Mais les prêteurs trouvent encore plus de sécurité dans l'obligation personnelle prise par un endosseur bien placé dans les affaires, que dans une hypothèque qui trop souvent n'est qu'une garantie illusoire, grâce à la préférence acquise aux femmes et aux mineurs.

On s'étonne après cela que l'argent soit difficile à obtenir. Quant à nous, c'est le contraire qui excite notre surprise, et nous rendons grâce au ciel qu'il y ait encore des capitalistes assez audacieux ou assez humains pour prêter en dépit des hypothèques légales.

Dans tous les Etats de l'Union, excepté la Louisiane, les hypothèques, y compris celles des femmes mariées et des mineurs, sont inscrites, et nous ne voyons pas que les intérêts de ces derniers soient pour cela moins protégés que parmi nous. [illegible] Louisiane, n'est-il pas [illegible] un droit dont [illegible] constater l'existence et [illegible] la ruine d'honnêtes [illegible]. Nous avons l'espoir que la Législature réorientera un jour le rappel de cette suspectorie légale qui dans notre code s'appelle hypothèque tacite.

Les chambres auront aussi à réviser la charte de la Nouvelle-Orléans et à prendre des mesures efficaces et définitives pour protéger les contribuables contre l'énormité de l'impôt. La situation n'est pas encore désespérée, mais il faut que l'autorité compétente se hâte d'intervenir pour empêcher la ruine totale des propriétaires créanciers. Le temps et l'espace nous manquent aujourd'hui pour traiter cet important sujet avec les développements qu'il exige: nous y reviendrons une autre fois.

Le feu a pris hier vers 4 heures à bord du bateau à vapeur *Kennebeck*, parti de White River pour Memphis, et qui est pendant le voyage. On descendait dans la hâte pour s'assurer de l'étendue du sinistre, et après l'avoir mis à terre le chargement fut jeté en [illegible] pour le [illegible] pour [illegible] car on ne sait pas si [illegible] une hypothèque [illegible] mineur ou d'une [illegible] de cette nature.

On doute généralement à fait échouer maintes transactions et [illegible] à mettre obstacle aux plus simples opérations financières. Il serait pourtant facile à la législature de rendre obligatoire l'enregistrement de toutes les hypothèques. Les intérêts des femmes et des mineurs sont certainement dignes de toute la sollicitude du législateur, mais il ne faut pas que la protection qu'on leur accorde mette en péril d'autres intérêts tout aussi honorables.

Le secret que la loi entoure à l'égard des hypothèques qui pèsent sur les biens des maris et des tuteurs en faveur des femmes et des mineurs, a eu un résultat qui bers de la Louisiane serait inexplicable. Les capitalistes qui font l'escompte préfèrent de bonnes signatures à la garantie matérielle que leur offre l'hypothèque. Un immeuble est promis pour cautionner, tandis que le moindre accident peut enlever toute valeur à une signature. Mais les prêteurs trouvent encore plus de sécurité dans l'obligation personnelle prise par un endosseur bien placé dans les affaires, que dans une hypothèque qui trop souvent n'est qu'une garantie illusoire, grâce à la préférence acquise aux femmes et aux mineurs.

On s'étonne après cela que l'argent soit difficile à obtenir. Quant à nous, c'est le contraire qui excite notre surprise, et nous rendons grâce au ciel qu'il y ait encore des capitalistes assez audacieux ou assez humains pour prêter en dépit des hypothèques légales.

Dans tous les Etats de l'Union, excepté la Louisiane, les hypothèques, y compris celles des femmes mariées et des mineurs, sont inscrites, et nous ne voyons pas que les intérêts de ces derniers soient pour cela moins protégés que parmi nous. [illegible] Louisiane, n'est-il pas [illegible] un droit dont [illegible] constater l'existence et [illegible] la ruine d'honnêtes [illegible]. Nous avons l'espoir que la Législature réorientera un jour le rappel de cette suspectorie légale qui dans notre code s'appelle hypothèque tacite.

Les chambres auront aussi à réviser la charte de la Nouvelle-Orléans et à prendre des mesures efficaces et définitives pour protéger les contribuables contre l'énormité de l'impôt. La situation n'est pas encore désespérée, mais il faut que l'autorité compétente se hâte d'intervenir pour empêcher la ruine totale des propriétaires créanciers. Le temps et l'espace nous manquent aujourd'hui pour traiter cet important sujet avec les développements qu'il exige: nous y reviendrons une autre fois.

CHRONIQUE LOCALE.

THÉATRE ST. CHARLES.—M. Noelle se jouera qu'une fois de plus. Le spectacle de ce soir se composera de *Jack Cade* de *Duelle*, et d'une danse lavoutte de Mlle Vallée.

PALAIS FLOTTANT.—Le directeur du Palais Flottant s'est trouvé en présence d'un refus de plus à la Nouvelle-Orléans. Il a engagé M. G. K. Nellis qui venait d'arriver de New-York où il a arrêté les frais de celui-ci. Mais M. Nellis a pu prendre les deux brut, mais, avec les ressources il pour [illegible] M. Nellis [illegible] M. Wallace [illegible] M. Ferrier [illegible] M. Ferrier fut [illegible] M. Ferrier [illegible] M. Ferrier [illegible] M. Ferrier